

1ère Direction
1er Bureau

ASSOCIATIONS DECLAREES

Loi du 1er juillet 1901

RECEPISSE de DECLARATION

DOSSIER N° 2489
(à rappeler dans chaque correspondance)

LE PREFET DE LA SAVOIE
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association ;

VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique
pour l'exécution de la loi précitée ;

C E R T I F I E :

avoir reçu de Mme Annie DEBUF

demeurant à SAINT-REINE

- UNE DECLARATION en date du 15 avril 1980

par laquelle ~~xx~~ (elle) fait connaître la constitution d'une association dite :

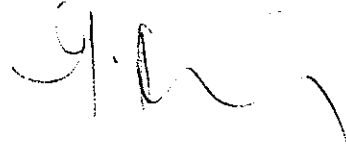
LES AMIS DES BAUGES

dont le siège social est situé à : La mairie du CHATELARD.

- deux exemplaires des statuts de ladite association.

CHAMBERY, le 18 AVR. 1980

LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
L'Attaché Chef de Bureau,



J.O. N° 100 - 27 avril 1980 -

G. AMOUDRY